

**Renouvellement du collège des socioprofessionnels du Comité de Direction  
de l'Office de Tourisme Communautaire**

**Bulletin de candidature**

Je soussigné(e)

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Filière professionnelle représentée :

<p><u>1)</u> Hébergement :</p> <p>Hôtels <input type="checkbox"/></p> <p>Campings <input type="checkbox"/></p> <p>Agences immobilières <input type="checkbox"/></p> <p>Meublés de tourisme <input type="checkbox"/></p> <p>Chambres d'hôtes <input type="checkbox"/></p> <p>Gîtes de groupe/centre de vacances <input type="checkbox"/></p>
<p><u>2)</u> Hébergement :</p> <p>Patrimoine bâti <input type="checkbox"/></p> <p>Patrimoine naturel <input type="checkbox"/></p> <p>Patrimoine vivant <input type="checkbox"/></p>
<p><u>3)</u> Nautique :</p> <p>Mer <input type="checkbox"/></p> <p>Rivière <input type="checkbox"/></p>
<p><u>4)</u> Restauration <input type="checkbox"/></p>
<p><u>5)</u> Commerce et artisanat <input type="checkbox"/></p>
<p><u>6)</u> Enseignement supérieur <input type="checkbox"/></p>
<p><u>7)</u> Art et culture <input type="checkbox"/></p>
<p><u>8)</u> Loisir</p>

Structure : .....

Adresse postale : .....

.....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Adresse d'expédition des futures correspondances (si différente de l'adresse postale) :

.....

**Fais acte de candidature pour représenter la filière mentionnée ci-dessus au sein du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire de Lannion-Trégor Communauté**

**Règles du jeu**

**Suppléance :**

*Les membres titulaires siégeant au sein des deux collèges du Comité de Direction n'ont pas de suppléants nominativement attribués.*

*Lorsqu'un membre titulaire du Comité de Direction, convoqué à une séance, fait connaître qu'il ne pourra pas y assister, il est représenté par un suppléant du même collège qui est investi des mêmes pouvoirs que le membre titulaire.*

*Ce suppléant dispose d'un pouvoir décisionnel par sa seule présence en l'absence de son titulaire.*

**Principe général :**

*Les membres du Comité de Direction doivent en toutes circonstances s'attacher à traiter de façon loyale et courtoise les autres membres élus ainsi que le personnel de l'OTC et de LTC. Ils doivent notamment faire preuve de confidentialité dans toutes les formes de communication orale ou écrite, y compris le courrier électronique.*

*Le Bureau Exécutif de LTC se réserve le droit de révoquer le membre au bout de deux irrégularités constatées.*

Date et signature :

---

**Bulletin à renvoyer au plus tard pour le mercredi 15 février 2017 (toute candidature reçue après cette date ne sera pas prise en compte).**

**Par courrier** : à l'attention de Monsieur Le Président de Lannion-Trégor Communauté  
- 1 rue Monge - CS 10761 - 22307 Lannion Cedex

**Par mail** : otc-serviceadministratif@lannion-tregor.com

**Vous devez joindre à votre acte de candidature, un courrier (ou un courriel) indiquant en quelques lignes vos motivations à représenter votre filière au sein du Comité de Direction pour la durée du mandat en cours .**